

2 Politique

Présidentielle 2016/ Révision de la liste électorale

On enrôle à partir du 18 janvier prochain !

SM

Libreville/Gabon

Le président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), René Aboghe Ella a ouvert, hier, à l'immeuble Arambo, le séminaire de formation et d'information relatif aux opérations d'enrôlement.



Photo : SM

Le président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), René Aboghe Ella ouvrant les travaux du séminaire...

PLUSIEURS agents enrôleurs et représentants de la Cénap ont pris part au séminaire de formation sur le processus électoral au Gabon. Ouverte par le président de la Cénap, René Aboghe Ella, cette session a également vu la participation du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha. Ce séminaire, indique-t-on, intervient à la veille de la révision des listes électorales dont les opérations devront débuter le 18 janvier prochain pour 45 jours. Les participants ont bénéficié de l'expertise du

conseiller Jean Minko qui, des heures durant, s'est dévoué à dérouler le processus théorique d'établissement de la liste électorale. Avec l'expert, les séminaristes ont ainsi revisité le cadre juridique, le dispositif opérationnel de l'enrôlement. Ils se sont également penchés sur le déroulement des opérations de l'enrôlement à travers un questionnaire éducatif : qui peut s'enrôler ? Comment s'enrôler ? Où s'enrôler ?

Occasion également pour les deux partenaires (Cénap et ministère de l'Intérieur) d'étudier les différentes possibilités permettant d'améliorer leur collaboration sur les lieux des opérations. "On doit noter qu'il n'y a pas un règlement intérieur élaboré pour le fonctionnement des commissions de révision. En fonction de certaines dispositions que vous connaissez et du modus operandi qui est le vôtre, vous pourriez élaborer un règlement inté-



Photo : SM

... en présence des agents enrôleurs bénéficiaires de ce colloque.

rieur auquel vous serez tous soumis. Mais, pour éviter que cela ne soit variable, nous nous rapprocherons de la Cénap (puisque les principales composantes majeures dans cette commission d'enrôlement sont le ministère de l'Intérieur et la Cénap) s'il est possible de concocter une sorte de règlement intérieur auquel sera astreint l'ensemble des composantes des commissions". A expliqué M. Lambert-Noël Matha à l'ensemble des partici-

pants. Il faut dire que l'initiative de cette rencontre a positivement été jugée par les agents qui sortent de là encore plus aguerris. "En matière électorale, il ne faut jamais dire que l'on connaît dans la mesure où l'on apprend tous les jours. Et nous abordons un scrutin très important pour le Gabon. Le premier acte de cette épreuve est la liste électorale. Ces enseignements ont été très éducatifs tant pour les anciens que pour les nou-

veaux. Nous sortons de là satisfaits", a-t-il déclaré un d'entre eux.

Ce colloque est en quelque sorte une étape logique du processus de révision du fichier électoral en vue de la présidentielle 2016 qui a été récemment mis en route. Deux jours plus tôt, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur s'était déjà entretenu dans le même cadre avec les agents enrôleurs devant faire partie des commissions diplomatiques et consulaires d'enrôlement, plus précisément sur la loi n°7/96 du 12 mars 1996, laquelle porte sur les dispositions communes à toutes les élections politiques au Gabon. Et, conformément aux dispositions de cette loi et à la décision du ministère de l'Intérieur, l'opération de la révision de la liste électorale pour le compte de l'année 2016 devrait démarrer le 18 janvier prochain et ce, pendant 45 jours.

Gabonais de France/Présidentielle 2016

Le collectif France-ABO appelle à la candidature d'Ali Bongo

A.N.

Libreville/Gabon

LE Collectif France-ABO 2016 a convié, le samedi 9 janvier 2016, dans un hôtel parisien, plusieurs compatriotes de la région Île de France et de certaines grandes villes de l'Hexagone, à une rencontre qui a tenu toutes ses promesses. En présence de l'ambassadeur, Haut représentant du Gabon en France, Ngoyo Moussavou, et des nom-

breux convives, ce rendez-vous a permis à Mme Thérèse Nguema, présidente de cette association, hôte de l'événement, de lancer un appel à la candidature d'Ali Bongo Ondimba au scrutin présidentiel. Cet appel fait suite à une série de rencontres organisées à Paris par les responsables de cette structure associative, auxquelles ont pris part des compatriotes convaincus par le projet politique de l'actuel président de la République. En ce sens, Mme Thérèse Nguema a rappelé les prin-

cipales réalisations économiques et sociales enregistrées ces dernières années. Citant ainsi la construction de plus de 3000 kilomètres de routes bitumées, le pont sur la lagune Banio (Mayumba), les infrastructures hospitalières de troisième génération, avec la construction de centres hospitalo-universitaires (CHU), à l'exemple de l'Institut de cancérologie d'Angondjé, dans la banlieue nord de Libreville, et le projet Graine, qui sans cesse mobilise chaque jour les Gabonais.

Au chapitre des réalisations sociales, elle a estimé qu'en dépit d'une conjoncture difficile marquée par la baisse du prix du baril de pétrole, des efforts importants et encourageants ont été faits avec l'augmentation des salaires des fonctionnaires et des allocations familiales, la généralisation de l'assurance maladie universelle en direction des Gabonais économiquement faibles, afin de leur permettre de bénéficier d'une prise en charge et d'un accès aux soins de qualité.



Photo : DR

Les membres du Collectif ABO-France au cours de la rencontre de Paris.

Nominations au ministère de la Défense nationale

Par décret du Président de la République, Chef de l'Etat, les personnels des Forces de Défense dont les noms suivent reçoivent les nominations ci-après :

I-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Grand Chancelier des Ordres Nationaux : **Général de Brigade NYNGOMANDA RENOMBO Elisabeth**, de l'Armée de Terre. Directeur Central de la Grande Chancellerie : **Lieutenant-Colonel MEYO-MBA Jean Baptiste**, de la Gendarmerie Nationale.

II-SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Conseiller du Secrétaire Général Chargé du Cabinet : **Lieutenant-colonel LEPOUMA MAPOBA Benjamin**, de la Gendarmerie Nationale. Directeur Général des Personnels, des Affaires Juridiques et de

l'Informatique : **Capitaine de Vaisseau DELICAT Anselme Léopold**, de la Marine Nationale, confirmé.

Directeur Général de l'Emploi, de la Formation et des Relations Internationales :

Capitaine de Vaisseau AMERIN Pierre, de la Marine Nationale, confirmé.

Directeur Général des Services Financiers, de la Logistique et de l'Infrastructure :

Commissaire Lieutenant-Colonel BOULOUNDOU Paul Christian, de l'Armée de Terre, confirmé.

Directeur de l'Emploi et de l'Organisation à la Direction Générale de l'Emploi, de la Formation et des Relations Internationales :

Capitaine EBANG EWONO Ange, de la Garde Républicaine.

Chef de Service de l'Information Militaire à la Direction des Relations Internationales/DGEFRI :

Adjudant-chef MPILEVOUGA Guy Roger, de l'Armée de Terre. Secrétaire particulière du Directeur Général de l'Emploi, de la

Formation et des Relations Internationales :

Adjudant EMBENAME Solange, de l'Armée de Terre, en remplacement de l'Adjudant MIHINDOU Berthe Flavie.

III- CONTROLE GENERAL DES FORCES DE DEFENSE

Contrôleur Général des Forces de Défense :

Commissaire Capitaine de Vaisseau MBA ZUE Victor, de la Marine Nationale.

Contrôleur Général Adjoint des Forces de Défense :

Commissaire Commandant OKOUMBA Gaude Stive, de l'Armée de l'Air.

Chef de Service Equipement : **Capitaine AMOUNGAMBANY Blandine**, de l'Armée de l'Air.

Chef de Service Matériel : **Adjudant PEPA REINE Jean Charles**, de l'Armée de l'Air.

IV- GOUVERNORAT MILITAIRE DE LA PLACE DE LIBREVILLE

Gouverneur Militaire de la Place de Libreville :

Général de Brigade Aérienne ASSEKO BEKOGO, de l'Armée de l'Air.

Major de Garnison : **Colonel NGUEMA NZUE Jean Pierre**, de l'Armée de Terre.

V- ECOLE D'ETAT-MAJOR DE LIBREVILLE

Commandant de l'École d'Etat-Major de Libreville :

Colonel KOYI Félicien, de l'Armée de l'Air.

VI- FORCES ARMEES GABONAISES

A1- ETAT MAJOR GENERAL DES FORCES ARMEES

Directeur Général des Ecoles : **Général de Brigade OKEMBA Frédéric**, de l'Armée de Terre.

Directeur Général de l'Organisation et des Personnels :

Lieutenant-Colonel ADANDE CARDOT Patrick, de l'Armée de l'Air.

A2- ARMEE DE L'AIR REGION MILITAIRE AERIENNE SUD

Commandant de la Région Militaire Aérienne Sud

Général de Brigade Aérienne OSSIMA NDONG Jean Martin, de l'Armée de l'Air.

Commandant de la Base Aérienne 02 de M'vengué :

Lieutenant-Colonel NGUEMA Alexis, de l'Armée de l'Air.

VII- ATTACHES DE DEFENSE

Ambassadeur du Gabon en République Populaire de Chine

Attaché de Défense près l'Ambassade du Gabon en République Populaire de Chine

Colonel EBOUNGO KOUNDA Jean Claude, de l'Armée de Terre.

VIII- ETAT-MAJOR REGIONAL DE LA FORCE MULTINATIONALE DE LAFRIQUE CENTRALE

Officier traitant à l'Etat-Major Régional :

Commandant MOMBO Eloi, de la Gendarmerie Nationale, en remplacement du Lieutenant-Colonel LEPOUMA MAPOBA Benjamin appelé à d'autres fonctions.